

NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Page **7**

Le cercle de lecture de Nieul-sur-Mer

N°15
MARS
2010



Mobilisation et solidarité : les Nieulais(es) exemplaires



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Le 28 février dernier, la région connaissait la tempête la plus violente depuis 1999. Notre commune, et tout particulièrement Lauzières, ne devait pas échapper à ces effets dévastateurs et si nous n'avons eu, fort heureusement, aucun accident mortel à déplorer, les incidences matérielles et naturelles ont été nombreuses.

Lauzières a subi avec une rare violence les assauts de l'océan qui a envahi les rues, les voies, le marais mais aussi de nombreuses habitations et cabanes ostréicoles.

Le port du Plomb a également essuyé la tempête et si le phare a su y résister, l'ensemble du site a été entièrement sinistré.

Dès le dimanche matin, je me suis rendu sur place avec l'ensemble des Adjointes et cadres territoriaux afin de recueillir les besoins immédiats des sinistrés de Lauzières et d'organiser l'aide. L'ensemble des agents des services techniques ont œuvré dès le lundi au déblayage et au nettoyage des rues et les services du CCAS ont organisé l'aide et l'assistance auprès des habitants les plus fragiles.

Après le chaos, nous avons pu constater et apprécier un élan de solidarité et de générosité de la part de la population et des communes voisines.

De nombreux Nieulais ont contacté les services de la mairie pour proposer leur aide, pour donner des vêtements, des couvertures ou pour offrir un hébergement aux personnes sinistrées.

Les communes de Saint-Xandre, Périgny, Puilboreau et Lagord ont offert leur aide en hommes et en matériel et les associations se sont mobilisées dans la collecte et la distribution des dons faits par les habitants.

Nous saluons cette mobilisation et remercions chacun de ses acteurs, hommes et femmes nieulais(e), bénévoles des associations, agents communaux, communes voisines, jeunes gens qui se sont mobilisés, Elus, pour cet immense élan de solidarité, cette mutualisation des moyens humains, techniques et matériels. Nous saluons également l'efficacité des services d'ERDF et de France Télécom.

Certains seraient bien inspirés aujourd'hui de suivre cet exemple de cohésion sociale, ce plaisir de partager, de travailler ensemble et d'aider les autres.

Être touchés par le terrible sinistre qui a frappé la commune, l'ensemble des élus se joint à moi pour vous assurer de notre soutien dans cette épreuve.

Jean LAMBERT

Maire de Nieul-sur-Mer

Racines

Une époque qui ne manquait pas de

Histoire de Nieul-sur-Mer : quand les marais nieulais produisaient de l'or blanc

Bien que l'exploitation du sel en Aunis remonte vraisemblablement à l'Antiquité - puisqu'on y relate l'existence de salines au moment de la conquête des Gauls - ce n'est pas avant la seconde moitié du X^e siècle que l'on rencontre les premiers textes concernant l'exploitation de marais salants au nord de La Rochelle (Rochella). De toute évidence, la « saunerie » connaissait dans la région une notable prospérité et ce, dès le Haut Moyen Âge en raison de la multiplication des marais salants voulue tant par les Comtes du Poitou que par les monastères qui entreprirent conjointement d'exploiter cette ressource de la mer. De nombreux territoires nouvellement gagnés sur l'océan furent convertis progressivement en salines au nord de La Rochelle et en bordure de la baie d'Aunis. C'est donc vraisemblablement à cette période que furent creusées les salines nieulaises.

À partir du XI^e siècle les textes ne mentionnent plus la création de nouvelles salines et dès le XIII^e siècle les écrits relatifs aux marais aunisiens se font de plus en plus rares. Ce qui ne signifie pas pour autant que l'exploitation soit abandonnée. Elle s'est poursuivie de façon très ralentie jusqu'à la Grande Guerre.



Le sel gris produit par les marais d'Aunis (et de Saintonge) était jadis considéré comme « le meilleur de l'univers » (Bégon)

Solidarité et appel aux dons

De nombreux habitants du secteur de Lauzières sont sinistrés et ont perdu tout ou partie de leurs biens. Le service des Affaires générales de la mairie recense leurs besoins et assure la coordination entre les personnes sinistrées et les donateurs. Nous faisons un appel aux dons pour des appareils électroménagers ainsi que pour du mobilier. Pour tout don, merci de contacter le **05.46.37.40.10**.



sel

Carte des marais salants du X^e siècle



À Nioul-sur-mer, le sel fut récolté à la Prée-aux-Bœufs jusque vers l'année 1885. À cette époque, le marais qui suivait en direction de Lauzières donnait des productions modestes mais néanmoins appréciables ; et au-delà du pont reliant Nioul à Lauzières, la récolte a été suivie jusque vers 1930. Malheureusement la première guerre mondiale a marqué le début du déclin de la saunerie nioulaise et de la disparition du monde des sauniers sur notre commune (et sur l'Aunis et la Saintonge en général). Plusieurs éléments sont avancés pour expliquer cette disparition : l'absence d'adaptation et d'amélioration des méthodes d'exploitation, identiques depuis le XV^e siècle, mais également l'envasement progressif du chenal, le développement de la concurrence et le manque de main-d'œuvre que le travail du sel n'intéressait plus. ♦

Le commerce du sel était très réglementé et soumis à une fiscalité abusive (la gabelle perçue sous la forme atténuée du « quart de sel » ; la « traite de Charente » ; la dîme). Les habitants de La Rochelle et de ses environs avaient droit à deux boisseaux de sel par famille et par an sans taxe (un boisseau = environ 12 litres)

Au début du XIX^e siècle, la caserne des douaniers se trouvait à la Prée-aux-Bœufs où l'enceinte des murs actuels recelait les récoltes de sel locales. Plus tard les douaniers furent déplacés à Lauzières.



Les marais salants se trouvaient au bout du chenal de Lauzières. Il semble que la Prée-aux-Bœufs ait accueilli autrefois un grenier à sel

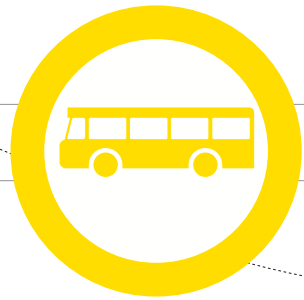
Principales sources : A. Drouin « les marais salants en Aunis et Saintonge jusqu'en 1789 » ; C. Prunier « chroniques d'une cité d'Aunis »
Remerciements à Monsieur Juteau qui nous a aimablement prêté d'anciennes cartes postales

- 2** **Éditorial**
- 3** **Racines**
Une époque qui ne manquait pas de sel
- 4-5** **Démocratie**
Yélo pour simplifier nos trajets
- 6** **Dossier**
De la culture pour tous
- 8** **Environnement**
Espaces communaux : pour une gestion plus respectueuse de l'environnement
- 9** **Solidarité**
La Banque Alimentaire
- 10** **Pratique**
- 11** **Passionné(e)s**
Des étoiles plein les yeux
- 12** **Calendrier**



Mairie de Nioul-sur-Mer
Service Communication
BP 13 - 17137 Nioul-sur-Mer
Tél. 05 46 37 40 10
mairie@nieul-sur-mer.fr
www.nieul-sur-mer.fr
Directeur de la publication : Henri Lambert
Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction : Nancy Henry
Maquette : AC2C
Photo de couverture : J+M
Photos : Service Communication
Impression : Imprimerie Rochelaise
Imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.
IMPRIM'VERT® PEFC10-31-1240
Tirage 2 550 exemplaires
Dépôt 1^{er} trimestre 2010

En haut à gauche : M. Jacques Martin
en haut à droite : M. Michel Renouis
en bas de gauche à droite : Mme Paulette Doyen, Mme Nelly Girault, M. Michel Mailliet et Mme Nicole Brisard



Transports collectifs

Yélo pour simplifier nos trajets

Un bus toutes les 30 minutes toute l'année du lundi au samedi de 6h45 à 19h15



Roselyne Juliot

Suite à sa démission de sa qualité d'ajointe au maire chargée des affaires sociales à la fin de l'année dernière, Roselyne Juliot a reçu des mains du maire la médaille de la ville en reconnaissance des quatorze années passées au service de la collectivité et du service public. Elle quitte donc ses fonctions pour se consacrer à sa santé et à sa famille en laissant de nombreuses actions et réalisations derrière elle : le centre de vie pour personnes âgées « Les Jardins du Gô » bien sûr mais également le développement d'un service d'aide à domicile auprès des personnes âgées, la création d'une banque alimentaire et l'accompagnement des personnes en difficultés.



Un oubli sur la liste des nouveaux élus au conseil des enfants

Lors du précédent magazine, nous avons, dans l'article « les jeunes élus de Nieul sur Mer », publié la liste des nouveaux élus au conseil des enfants de la commune. Nous avons bien malheureusement oublié le nom de Baptiste CARAT. Ainsi l'erreur est réparée, avec toutes nos excuses au jeune élu.

Confort, sécurité, accessibilité à toute personne, respect de l'environnement, ce sont les caractéristiques de la nouvelle offre de transport de la Communauté d'Agglomération.

- Pour aller faire vos achats auprès des commerçants de proximité à Nieul-sur-Mer
- pour toutes vos activités : loisirs, shopping, rendez-vous au cœur de La Rochelle
- mais également sur l'ensemble du réseau Yélo composé de 18 communes (ex : Beaulieu, Les Minimes, Châtelailon-Plâge...)
- Autres alternatives : prenez la ligne 31 au départ de Nieul-sur-Mer, si vous le souhaitez montez à Lagord à bord de l'Illico ou bien encore changez de destination à Vieljeux (nouveau pôle d'échange)

Usager ponctuel

- **titre unitaire** 1,30 €, achat auprès du conducteur (60 mn de correspondance incluse)
- **ticket 10 voyages** à 10,40 €, soit 20% de réduction (60 mn de correspondance incluse)

Usager régulier, deux possibilités :

- **abonnement annuel tout public** 350 € pour 365 jours par an, soit **0,96 € par jour**
- **domicile / travail*** 200 € pour 235 jours par an, soit **0,85 € par jour**
* 50% pris en charge par votre employeur

À Nieul-sur-Mer

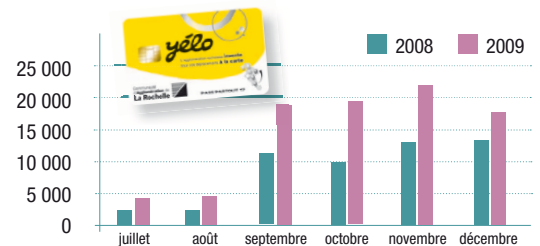
- Inter-Presse, centre commercial Intermarché Ticket de 10 voyages + Rechargement abonnement

Nouvelle tarification des parcs-relais :

L'agglomération dispose de trois parcs-relais et profite de la mise en place de la nouvelle offre bus Yélo pour optimiser le service :

- Pour les véhicules en provenance du nord de l'agglomération et de Vendée : **parc-relais ILLICO-Greffières** ouvert 24 h/24 et 7j/7 ;
- Pour les véhicules en provenance de l'ouest de l'agglomération et l'île de Ré : **parc-relais ILLICO-Vieljeux** (anciennement L'Hermitage) ouvert 24 h/24 et 7j/7. Auparavant réservé aux abonnés bus, il s'ouvre désormais à tous les utilisateurs ;
- Pour les véhicules en provenance du sud (Rochefort/Surgères) et du nord-est (Niort) de l'agglomération : **parc-relais Jean-Moulin** ouvert de 6 à 21 heures, du lundi au samedi.

Aujourd'hui, les trois parcs-relais sont accessibles à tous et le stationnement est désormais illimité pour les abonnés Yélo et inclus dans le forfait pour les abonnés domicile-travail (forfait 235 jours par an). Un nouveau forfait parc-relais + bus a été créé, valable pour tous les passagers d'un véhicule jusqu'à 5 personnes. Il permet pour 2,70 € par véhicule, de stationner la journée et d'emprunter le bus ILLICO ou la navette pour gagner le centre-ville.



Fréquentation des transports Yélo entre 2008 et 2009



Les travaux de voirie (neufs et d'entretien) à réaliser et en cours sur la commune

À faire entre les mois de mars et juin 2010

A la suite des travaux de construction de l'aire de stationnement de L'Espace Michel Crépeau, les trottoirs, depuis le carrefour de la rue de Lauzières et de Grimaud jusqu'aux arrêts de bus rue Clément Marot, seront rénovés et les traversées piétonnes mises en conformité d'accessibilité.

Des travaux de reconstruction de chaussée suite au dégel devront être entrepris rue des Fleurs, entre la rue du Marais et la rue de L'Océan, rue du Champinson (entre la rue du Val Hureau et le cimetière) ainsi que de plus petits travaux d'entretien sur l'ensemble de la commune.

En outre, un programme pluriannuel d'effacement des réseaux aériens sera mis en œuvre dans l'année.

48 logements

Les travaux de construction du lotissement de 48 logements pour ATLANTIC AMENAGEMENT, bailleur social, rue de l'Aubreçay, ont commencé. L'opération comportera à la fois de l'habitat groupé et quelques maisons individuelles. La livraison est prévue pour l'année 2011.



Appel au civisme des propriétaires de chiens

Il n'est malheureusement pas rare de trouver des déjections canines sur les trottoirs de notre ville, en pleine rue, dans le parc municipal, les terrains de jeux, les divers lieux publics. Nous tentons d'éviter d'y mettre les pieds, les roues de poussette ou de vélos des enfants. Car c'est non seulement très désagréable mais c'est en plus dangereux et bien évidemment antihygiénique. Pour l'enfant qui joue sur les espaces verts, pour la personne âgée ou celle à mobilité réduite...

la « pollution canine » représente une des principales sources de mécontentement de la part des piétons qui la considère comme la première cause de malpropreté. Apprenons le bon geste et faisons en sorte que le meilleur ami de l'homme ne devienne pas son pire ennemi. Éduquons-le pour qu'il dépose dans le caniveau, faisons en sorte de maintenir la salubrité des lieux publics et surtout apprenons à ramasser, c'est indispensable.

Conseil Municipal de Nieul-sur-Mer

Deux nouveaux élus

Suite aux démissions successives de conseillers municipaux de la liste minoritaire (dont vous retrouverez l'historique dans l'éditorial du magazine de décembre), le conseil municipal a procédé lors de ses réunions des 21 octobre et 16 décembre 2009 à l'installation de deux nouveaux élus, Madame Valérie VAQUETTE et Monsieur Gaston BERITAULT.

Madame Vaquette, conseillère municipale membre des commissions Environnement et Finances et du CCAS



Monsieur Beritault, conseiller municipal membre des commissions Urbanisme, Bâtiments-voirie et Appel d'offres

Le mot de l'opposition

Les enjeux des élections régionales...

Comme disait le président John Kennedy « Ne vous demandez pas ce que l'état peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour l'état ! »

Chaque élection suscite les mêmes commentaires... comment mobiliser les électeurs ? Comment faire pour que les Français se déplacent pour voter ? Nous sommes tous conscients que nous avons la grande chance de vivre dans une démocratie, que notre droit de vote est fondamental et n'est entaché d'aucune menace...et pourtant nous continuons à nous mobiliser trop faiblement !

Si les taux de participations aux élections présidentielles sont encore trop bas, le tapage médiatique nous entraîne forcément un peu plus vers le chemin des urnes...et pourtant les ors de l'Elysée sont loin de notre quotidien... !!

Notre quotidien, le vôtre à l'échelle de Nieul, c'est bien la région, notre région Poitou-Charentes ! quelles que soient nos opinions politiques, quel que soit le bilan que nous puissions faire de ces années écoulées...point de polémique, être un citoyen aujourd'hui suppose que l'on s'implique ! Ce ne sont ni les instituts de sondages, ni les journalistes qui décident des résultats d'une élection, ce sont bien les Français qui décident en mettant leur bulletin de vote dans l'urne !

Les enjeux régionaux sont proches de nous, sur le terrain de l'emploi, de l'éducation, du développement économique ou encore de l'aménagement du territoire !

N'oublions pas le rôle de chef de file attribué aux régions depuis la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002...c'est bien la région qui détermine et met en place les aides économiques directes ou indirectes aux entreprises...une région n'a certes pas d'autonomie législative, mais elle dispose d'un pouvoir réglementaire, de plus les transferts de compétences de l'Etat se sont accompagnés de la mise à disposition des moyens financiers. Une région dispose donc bien aujourd'hui d'une autonomie financière, par conséquent de son propre budget qu'elle aura pour mission de répartir au mieux !

N'oublions pas non plus que chaque région à une identité particulière, résultat d'une histoire et d'un patrimoine... À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore quel sera le résultat de ces élections, peut-être serons nous aller voter en grand nombre à Nieul, ou malheureusement peut-être aussi nous serons nous abstenus une fois encore... Ne laissons pas à quelques-uns la liberté de décider pour nous, allons voter, faisons mentir les sondages, montrons qu'à Nieul sur Mer notre quotidien nous intéresse !

Recentrons les débats sur le terrain... Devenons enfin les véritables acteurs de la vie citoyenne, sachant que chaque habitant de Nieul peut assister au conseil municipal, venez nombreux nous exposer vos idées ou vos préoccupations...

Les élus de l'opposition

De la culture pour tous

La culture est une ouverture sur le monde, un regard curieux posé sur l'inconnu, la découverte de nouveaux horizons. N'est-ce pas également une formidable façon d'appréhender la tolérance et le respect de la différence des goûts d'autrui.

La culture c'est aussi le rejet de la pensée unique, de l'obscurantisme et de tout ce qui asservit l'homme.

Nieul-sur-Mer a, depuis plusieurs mandats déjà, défendu l'accès à la culture pour tous en se dotant au fil du temps des outils nécessaires à la mise en œuvre d'une politique culturelle. La municipalité actuelle persévère dans ce choix en l'affirmant toujours plus :

➤ **par un prix d'entrée volontairement bas**, allant de la gratuité pour les moins de 18 ans (parfois même pour tous) à 3€ maximum en fonction des spectacles. Ce prix modique ne déprécie en rien la qualité des spectacles proposés mais permet à chacun de profiter des diverses manifestations culturelles.

➤ **par le soutien à la création**

La culture doit rester vivante et pour ce faire, le monde artistique a besoin de soutien pour continuer de créer et de laisser ainsi s'exprimer l'art contemporain.

La commune accueillera cette année des artistes en résidence pour lesquels la Municipalité a mis à disposition la Chapelle de Lauzières (pour des répétitions en vue d'une création musicale) et la salle du phare de Cordouan située à l'espace Michel Crépeau (pour les répétitions de la compagnie de théâtre «Autour de Peter» dont la création sera interprétée prochainement à Nieul-sur-Mer).

➤ **mais aussi par l'aide à la diffusion**, la commune ayant soutenu la Compagnie de théâtre «Toujours à l'horizon», dans le montage du dossier d'obtention de l'aide à la diffusion, pour sa pièce «Chantier Naval» (qui sera jouée au printemps à La Coursive, puis à Nieul).

Venez nombreux, cher public, nous encourager à faire vivre l'animation culturelle de notre commune afin d'en assurer sa pérennité et, tel le Candide de Voltaire, il faut cultiver notre jardin !

culture

La culture est un domaine aussi vaste que varié. Elle ne doit pas être élitiste et chacun doit pouvoir se l'approprier selon sa sensibilité, ses goûts, ses passions. Chacun doit pouvoir se définir au travers des émotions qu'elle suscite.



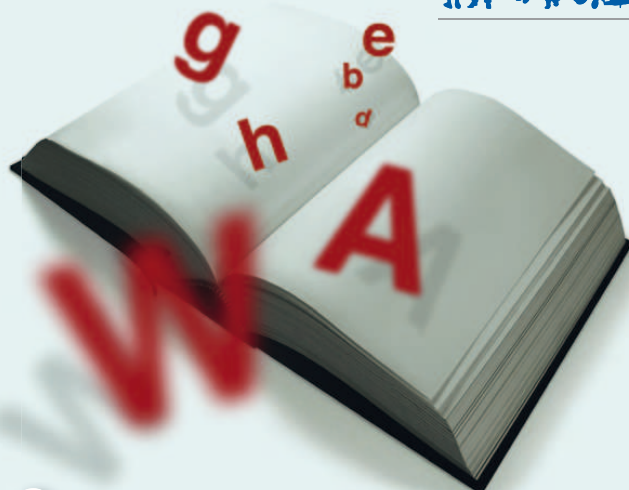
Théâtre, danse et musique

Quand on pense culture, on pense forcément spectacles. À Nieul-sur-Mer, théâtre, danse et musique sont au programme toute l'année avec une offre très variée mise en place grâce à divers moyens (humains, techniques et financiers) mais également grâce à des projets menés en partenariat avec **la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le Conseil Général** qui nous permettent d'accueillir des troupes d'artistes dans le cadre de festivals (conte, jazz...). Des passerelles sont également mises en place afin d'impliquer le tissu associatif nieulais (festival de peinture, théâtre en plein air...), les écoles, le centre de loisirs mais aussi la dynamique intercommunale avec nos voisins de l'Houmeau à l'occasion de la fête du port du Plomb qui permet de mener à bien un événement d'envergure. Bien qu'ayant une salle dédiée à la culture, l'ensemble des manifestations sont réparties en divers lieux de la commune afin de valoriser notre patrimoine bâti et naturel et d'aller à la rencontre de tous les publics.

Les expos, conférences et arts de la rue



- Les expositions tiennent aussi une place importante dans la programmation culturelle. Chaque année, une dizaine d'expositions sont proposées dans des domaines très variés et généralement organisées dans le hall de la mairie afin d'être accessible à tous.
- Les arts de la rue sont régulièrement mis à l'honneur et viennent parfaire les manifestations festives comme la fête du port du Plomb, le marché de Noël ou les expositions.
- Des conférences sont également programmées sur des sujets, des thématiques, des événements généralement en lien avec l'actualité locale.



▶ LA BIBLIOTHÈQUE

▶ Un lieu d'accueil convivial

La bibliothèque municipale est un lieu d'accueil très convivial qui permet à chaque nielais d'accéder à la lecture par le prêt de livres, bien sûr, mais également de se rencontrer, d'échanger, le tout sous l'œil averti de l'animatrice qui œuvre afin que chacun puisse trouver la réponse adaptée à sa demande. Les rayonnages de livres permettent à chaque lecteur, quels que soient son âge et ses goûts, de trouver le livre, l'album, le roman de son choix. La bibliothèque accueille tout public mais elle est également un lieu privilégié pour accueillir des ateliers avec l'association des Petites Mains (l'association des assistantes maternelles), les enfants de la crèche l'Île aux Trésors ou quelques classes sur le temps scolaire ainsi que les membres du Cercle de lecture pour qui les lieux sont mis à disposition (voir ci-contre).

▶ Un lieu d'ouverture sur le monde

La bibliothèque municipale n'est pas qu'un lieu de lecture ; c'est une ouverture sur le monde du livre en général et des arts de l'écriture ; elle bénéficie à ce titre d'une programmation culturelle particulière qui permet de découvrir et de participer à des expositions, des goûters-contes pour les enfants, des ateliers d'initiation à la bande dessinée, à la calligraphie, ainsi qu'à des séances de lecture publique.

▶ Des partenaires indispensables

Notre structure fonctionne en partie grâce au soutien de partenaires : la Communauté d'Agglomération rochelaise, d'une part, qui assure la logistique informatique et la mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques de la CDA ; la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) qui met à notre disposition des ouvrages, complétant ainsi notre fonds propre ; et l'Association pour le développement de la lecture (l'ADSL) qui permet de créer une dynamique entre les différents acteurs des bibliothèques.

Le cercle de lecture

Créé en janvier 2007 par Michel Maillet, à l'initiative de Maryvonne Bigeon, le cercle de lecture, groupe ouvert à tous et comptant actuellement une douzaine de participants réguliers, se réunit tous les mois à la bibliothèque municipale ou dans son jardin, selon le temps.

Lors de ces rencontres chacun présente ses lectures préférées et donne ainsi aux autres l'envie de nouvelles découvertes. Parfois les lecteurs décident de lire un même livre afin d'en discuter ensuite et de confronter les points de vue de chacun sur un même ouvrage. Le résultat est souvent surprenant et toujours passionnant.

Un compte rendu détaillé est adressé à tous les participants, donnant les titres exacts, auteurs, éditeurs des livres évoqués. À ce jour, une trentaine de comptes rendus sont disponibles.

... Livre en live

La station de radio RCF Charente-Maritime enregistre et diffuse régulièrement depuis deux ans les discussions du Cercle. En général, quatre lecteurs se rendent dans les studios de RCF où leur présentation est enregistrée pour être diffusée ultérieurement. Un journaliste de RCF est également venu assister à l'une des séances qu'il a enregistrée «en live» et qui fera l'objet de plusieurs émissions. Rens. 05 46 37 92 66

L'activité de la bibliothèque en chiffres

En 2009 la bibliothèque a compté **841 usagers** et **759 adhérents**.

Elle a reçu **8 509 visites** pour un total de **23 648 prêts**. À ce jour **13 325 livres** sont répertoriés dans la base informatique.

Horaires d'ouverture au public

Mardi 16h-18h30
Mercredi 14h-18h30
Vendredi 16h-18h30
Samedi 9h30-12h30 et 14h-17h
Adresse :
rue Saint Blaise (face à l'église)
Vous pouvez contacter la bibliothécaire au 05 46 37 39 18 ou bibliothequeniel-surmer@orange.fr

L'activité culturelle en chiffres

En 2009, **29 manifestations culturelles et festives, 9 expositions** et **20 événements** (concerts, théâtre, feu d'artifice, ...) se sont enchaînées. Ainsi ce ne sont pas moins de **6 000 personnes** qui se sont rendues à la fête du port du Plomb et près de **800** à l'inauguration de l'espace Michel Crépeau. Chaque spectacle réunit **en moyenne 80 personnes** mais à plusieurs reprises la salle du phare de Cordouan, avec ses **200 places**, a été affichée complète.

L'année 2010 ne sera pas moins riche en événements puisqu'à ce jour **26 manifestations** ont déjà été validées par les membres de la commission municipale chargée des affaires culturelles, **10 expositions** et **16 dates de spectacles** qui devraient permettre à chacun de trouver son bonheur. Alors n'hésitez plus ! consultez les agendas au dos de vos magazines municipaux et bloquez les dates qui vous intéressent : nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous faire partager les joies et les enchantements du spectacle et des arts.



PEFC
IMPRIM'VERT

Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Espaces communaux : pour une gestion plus respectueuse de l'environnement



La commune de Nieul-sur-Mer souhaite réduire progressivement l'utilisation des pesticides (insecticides, désherbants, fongicides) pour l'entretien des propriétés communales en raison non seulement de leur nocivité pour la santé humaine, mais également de la résistance des maladies et des ravageurs à certains produits et bien évidemment de la pollution de l'eau et des sols.

C'est dans cet objectif notamment que la commune a signé la charte régionale « Terre Saine » (voir magazine de septembre 2009). Elle s'engage ainsi dans la mise en place d'un plan d'entretien des espaces communaux respectueux de l'environnement qui permettra de limiter la pollution des eaux et de préserver la biodiversité et les équilibres écologiques.

La réflexion portera notamment sur l'entretien des trottoirs qui représente aujourd'hui l'essentiel des désherbants utilisés par les services techniques de la commune.

Plusieurs pistes seront explorées comme l'utilisation de matériel alternatif (brosses, désherbeurs thermiques, ...) mais également le fleurissement des pieds de murs ...

L'environnement : parlons-en ensemble

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la charte Terre saine, les Nieulais seront associés à cette réflexion lors de réunions publiques, de conférences, ou de manifestations festives. Comme toute démarche de changement, celle-ci ne sera une réussite que si les habitants y adhèrent. Une première réunion publique sera organisée à l'automne.

Zéro phyto : La crèche et les trois écoles de la commune sont depuis plusieurs années entretenues sans pesticides et dès cette année le parc Gabriel Chobelet bénéficiera d'un entretien respectueux de l'environnement sans intrants chimiques.

Pensez à vous protéger : L'application de produits pesticides peut présenter des risques pour la santé : le code du travail rend obligatoire le port d'un équipement de protection individuelle. Cette protection utilisée par les agents de la commune est également préconisée pour les particuliers (port du masque et des gants)

Un geste éco-citoyen

Anti-pucerons !

En cette saison propice au jardinage, voilà deux petites astuces anti-pucerons très écologiques et très efficaces :

>>> faites une infusion avec 100 g de menthe fraîche par litre d'eau. Laissez refroidir et ajouter 10 g de savon noir liquide par litre et une cuillère à soupe d'huile. Pulvériser pur.

>>> Faites macérer 500 g d'ail et un verre d'huile pendant 48 heures, ajoutez un verre de savon noir liquide. Filtré et utilisez un verre de cette solution pour 10 litres d'eau.

et pensez à « marier » vos plantes. Certaines plantes sont très efficaces contre les parasites du jardin : les pucerons redoutent la capucine et le thym, les œillets d'Inde sont très efficace contre le mildiou de la tomate (à planter donc entre les rangées de tomates). De même le poireau éloigne la mouche de la carotte et la carotte éloigne la mouche du poireau, n'hésitez pas à les planter côte à côte. ♦



Pont de l'ascension

Vive l'école buissonnière !

Suite au transfert, par anticipation, des cours du vendredi 14 mai 2010 (lendemain du jeudi de l'ascension) au mercredi 4 novembre 2009 par décision de l'inspection académique de la Charente-Maritime, les trois écoles de la commune seront fermées le vendredi 14 mai. L'accueil des enfants ne sera donc pas assuré.

Cette mesure vise à permettre aux familles de se retrouver durant quatre jours et d'éviter un fort taux d'absentéisme des élèves.



Une île pour vos trésors

La crèche l'île aux Trésors est un lieu de vie et d'éveil chaleureux et rassurant, animé par une équipe de professionnelles soucieuses du bien-être de chaque enfant. Elle accueille vos enfants du lundi au vendredi de 8h00 à 18h45.

Si vous préférez un accueil ponctuel en halte-garderie, les plages horaires disponibles sont nombreuses et se découpent en demi-journées au choix, de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h45, les horaires restant modulables selon les besoins de chacun. Vous pouvez également confier vos enfants une journée complète selon les disponibilités.

N'hésitez pas, quel que soit le mode de garde qui vous convient, à téléphoner à la directrice de la crèche qui vous aidera à trouver la meilleure solution de garde pour vous et votre(vos) enfant(s). Crèche l'île aux Trésors, 1 rue Clément Marot (face à l'école maternelle)

tél. 05.46.37.41.31



La Banque Alimentaire

Une banque nécessaire

La Banque Alimentaire est une association nationale Loi 1901 qui se charge de collecter des denrées alimentaires pour ensuite les redistribuer aux personnes dans le besoin.



La Banque Alimentaire fonctionne toute l'année et fournit des denrées (sèches et produits frais) qui proviennent aussi bien des grandes surfaces commerciales que de l'Union Européenne ou bien des collectes nationales qui ont lieu deux fois dans l'année. En revanche elle ne fournit pas de plats préparés. Dans notre commune, la distribution alimentaire est organisée grâce à l'Association Intercommunale d'Entraide « AIE » qui regroupe sept autres communes et s'effectue tous les 15 jours à l'espace « CCAS » par 8 bénévoles. Aujourd'hui, la Banque Alimentaire aide plus de 30 familles nieulaises.

La prochaine Collecte Nationale aura lieu à l'Intermarché, les 23 et 24 avril 2010 aux heures habituelles d'ouverture du magasin.

Appel à volontariat

L'AIE recherche un bénévole pour participer tous les quinze jours au transport des aliments. Pour toutes informations, nous vous invitons à téléphoner au 05.46.37.40.10

Patrimoine collectif

« Souvenirs, souvenirs... »

Pour connaître l'histoire d'une commune il y a bien sûr les archives municipales et départementales. Il y a bien sûr les anciens articles de presse, les revues et les livres. Il y a bien sûr les photographies, les illustrations, les études. Ces documents sont précieux mais ils sont rares. Et surtout, ils sont souvent difficiles à déchiffrer et à interpréter. Et pour connaître une commune...

Et pour connaître une commune..., il y a aussi les témoignages, les souvenirs que l'on garde dans un coin de sa mémoire, les photos que l'on a pris lors d'anciens événements de la commune (une fête, une foire, une inauguration...), les cartes postales anciennes que l'on a reçues et conservées ou simplement collectionnées, tous ces trésors de l'histoire locale que l'on garde dans ses malles, ses cartons, ses greniers, enfouis, parfois même un peu oubliés.

Ces documents sont précieux et nombreux. Ils sont la mémoire de la commune. Depuis le mois de juin 2006 et la publication du premier magazine municipal, la Municipalité a le plaisir de vous faire découvrir, ou redécouvrir, l'histoire de la commune, partager ses richesses, ses trésors, son patrimoine par le biais d'articles et de photographies.

Afin d'étayer notre fonds documentaire, nous faisons appel à tous les Nieulais(e)s qui possèdent des photographies ou des cartes postales anciennes, des documents, des témoignages écrits et les invitons à nous les confier le temps de les photocopier ou de les scanner. Les documents conservés sous clef vous seront rendus dans les plus brefs délais et permettront ainsi à tous de mieux connaître l'histoire de notre commune.

Nous remercions par avance celles et ceux qui nous prêteront leurs « souvenirs ». ♦

Pour tout prêt ou pour toute information : 05.46.37.88.64



NIEUL GYM LOISIRS

Une association qui ne manque pas d'idées

À ses origines, l'association, qui voit le jour en 1980 sous la dénomination « Nieul Loisirs Amitiés », ne proposait à ses adhérents que deux activités « manuelles », la couture et le tricot.

Depuis ses débuts l'association n'a cessé de progresser et de développer ses activités pour proposer aujourd'hui pas moins de 5 animations différentes : la gymnastique, qui se décline sous plusieurs formes et à différents niveaux, la couture bien sûr mais aussi le patchwork, le yoga et enfin la danse de salon ; en tout plus de seize heures de prestations hebdomadaires qui se déroulent soit à l'espace Michel Crépeau soit à la maison des associations.

Ses activités diverses et variées ont donc tout naturellement conduit l'association, en janvier 2009, a changé de nom pour devenir Nieul Gym Loisirs.

À ce jour l'association regroupe 268 adhérents (dont 88% inscrits au titre de la gymnastique) et emploie 6 salariés en CDI.

Et comme l'association ne manque ni d'idées ni d'énergie, elle propose à ses adhérents, en plus de ses activités, de participer régulièrement aux animations proposées par la municipalité et de se réunir autour d'un voyage annuel et d'un repas dansant, histoire de ne pas oublier et d'entretenir le mot « Amitiés » à l'origine de son existence. ♦

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Rivas Alfred, président de l'association, 05.46.37.84.55





SOS Amitiés

SOS Amitiés est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle fête cette année son cinquantième anniversaire. L'association a pour but d'assurer une écoute téléphonique, d'offrir une oreille anonyme et attentive aux souffrances, de permettre de mettre des mots sur des maux en toute confidentialité et d'éviter le passage à l'acte suicidaire. Créé il y a 25 ans, le poste de La Rochelle poursuit ces objectifs en s'appuyant sur une équipe d'écouter bénévoles ayant suivi une formation adaptée et disponibles 24 heures sur 24 tous les jours de l'année. Pour compenser les départs naturels et renforcer son efficacité, l'association fait régulièrement appel à des personnes disposant d'un peu de temps et ayant le goût du bénévolat et des relations humaines. Toute personne intéressée est invitée à nous rejoindre ou à se renseigner en écrivant à : SOS Amitiés BP 153 17005 La Rochelle cedex 1 ou en téléphonant au 05.46.45.23.23



Communiqué de l'ASM

L'Association Sportive Maritime vous présente toutes ses excuses pour l'erreur d'impression qui s'est glissée dans le calendrier 2010 qui vous a été proposé et dont les bénéficiaires vont intégralement à la gestion des activités du Club. Nous vous proposons de vous l'échanger, il vous suffit de venir au stade de football avec l'ancien. Cordialement, Le président, Sylvain Jégo
Numéro de téléphone du Club : 05.46.37.45.63

Avis d'objets trouvés

Parmi les divers objets perdus - clés, vêtements, papiers d'identité, doudous - il y a les objets trouvés. Bon nombre de ces objets sont rapportés par de bienveillants passants et déposés en mairie, auprès de la police municipale, dans l'attente de retrouver leur propriétaire. Certains d'entre eux attendent toujours... Si vous perdez, ou si vous avez perdu, un objet, pensez à contacter les services de la mairie au **05.46.37.40.10**



Avis aux Nieulais(e)s

La municipalité organisera le **lundi 7 juin une réunion publique d'information générale : bilan de deux années de mandat et perspectives.**

Cette réunion aura lieu à l'espace Michel Crépeau, salle du phare de Cordouan, et débutera à 20h30

Quelques dates à retenir

En collaboration avec... le Centre socioculturel de Lagord

Vendredi **26 Mars** 20 h
Centre socioculturel de Lagord et Mairie de Nieul/Mer
Soirée Comédie Musicale « Une étoile est née de Wa. WELLMAN »
Espace Michel Crépeau - Salle du phare de Cordouan
Dans le cadre du projet « Citoyens du Monde » *Entrée Libre*

Mardi **20 avril** 20 h
Centre Socioculturel de Lagord et Mairie de Nieul/Mer
« Plaisirs et Dépendances, L'équilibre selon vous » Théâtre Forum
Espace Michel Crépeau - Salle du phare de Cordouan
Dans le cadre du projet parentalité *Entrée Libre*

En collaboration avec... la CdA



Samedi **15 mai** 20 h 30
« Concert avec l'ensemble EPSILON et les Musiciens de C d'Accord » CDA LR
Espace Michel Crépeau - Salle du phare de la Coubre *Entrée Libre*

Mardi **1er juin** 20 h 30
Carte blanche à Laurent JACQUIER
Compositeur en résidence à l'ENMD de la CDA
Espace Michel Crépeau - Salle du phare de Cordouan *Entrée Libre*

Très important et vital...

Lundi **26 avril** et Mercredi **30 juin** 15 h 30 à 19 h
« Don du sang » Etablissement Français du Sang
Espace Michel Crépeau - Salle du phare de la Coubre

Passeport : pensez à prendre rendez-vous



La demande d'établissement des nouveaux passeports biométriques doit être déposée dans certaines communes de la CDA. Pour les habitants souhaitant accomplir leurs démarches auprès de la commune de Lagord, nous les informons que le service Etat civil de Lagord ne reçoit pas les demandes le samedi matin. Les demandes doivent être déposées en semaine et uniquement sur rendez-vous.

Permanence des élus



Le maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone : **05 46 37 40 10** ou par courriel : mairie@nieul-sur-mer.fr en indiquant l'objet de la demande.



Le Conseiller général
Jack Dillenbourg
Contact : **06 72 70 29 83**

Numéros utiles

Appel urgence européen 112
Gendarmerie 05 46 44 51 64
Pompiers 18
SAMU 15
Maison médicale de garde
05 46 27 55 20
Allo Enfance maltraitée 119
Centre anti poisons 05 56 96 40 80
Agence locale de prévention et de médiation sociale (alpms) 05 46 41 32 32

Services mairie
Mairie 05 46 37 40 10
Police municipale 05 46 37 88 62
Centre communal d'action sociale
05 46 37 40 10
Bibliothèque 05 46 37 39 18

Centre de loisirs 05 46 37 90 99
Ecole maternelle F. Dolto
05 46 37 40 86
Ecole primaire G. Chobelet
05 46 37 41 85
Ecole primaire Fief Arnaud
05 46 37 93 97
Déchetterie 05 46 51 50 97

CDA
CDA service assainissement
05 46 30 35 35
CDA service ramassage ordures ménagères 05 46 51 50 97

SAUR (distribution eau potable)
05 46 44 29 11
Dépannage ERDF 0810 333 017
Dépannage GRDF 0810 433 017



11 Passionné(e)s



Des étoiles plein les yeux

On pourrait faire un petit historique du club d'astronomie Ciel d'Aunis qui, né à l'Astrolabe, est venu s'installer à Nieul en 2001. Mais, je vous propose plutôt de répondre à quelques questions.

Qui fait de l'astronomie ?

Tout le monde ! Du littéraire pur et dur qui fait une crise d'allergie à la vue d'une équation, au scientifique qui se délecte avec le point vernal ou le chaos déterministe, en passant par les passionnés de mythologie ou de photos.

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Le regard que l'on porte vers l'espace. Armés de télescopes, nous observons le ciel, bravant le froid, les bruits inquiétants.... et le sommeil (ce dernier,

surtout, le reste est plus gérable : il existe d'excellentes tenues de ski et les loups ont disparu des campagnes). Et si la météo est réticente (phénomène courant), les mini exposés, les projections ou l'entretien du matériel occupent la soirée.

Vendredi 5 février, c'était « le jour de la nuit » : la commune avait prévu d'éteindre l'éclairage public afin que les Nieulais retrouvent un ciel noir et profitent du spectacle du ciel. Le problème, c'était la météo (encore elle !) : les télescopes «pour voir à travers les nuages», n'ayant pas encore été inventés, nous vous donnons rendez-vous à la prochaine animation ou, pourquoi pas, au club ! ♦

05.46.97.05.62
cieldaunis@aliceadsl.fr

Exposez-vous !

Nieul est une terre de peintres depuis des décennies.

Afin de mieux faire connaître les artistes locaux, amateurs ou professionnels, la commission chargée des affaires culturelles, avec le concours de l'association de peinture « Arts et Lumières » propose d'organiser dans le cadre de la 12^e édition du Festival de peinture « Le chemin des peintres ».

Il s'agit de proposer au public le plus large possible la possibilité d'aller à la rencontre des peintres Nieulais. **Nous faisons donc appel à tous les artistes peintres qui créent en tout anonymat ou qui sont déjà (re)connu pour participer à cette manifestation.**

Donnez-nous le bonheur de vous découvrir !

Pour plus de renseignements, et si vous êtes intéressés, contacter : Marie Claire Vernoux, responsable du service culturel à la mairie de Nieul-sur-mer au 05.46.37.40.10 ou mc.vernoux@nieul-sur-mer.fr



Contes

« L'improbable Rencontre » par Nina Gomez et Noé organisé par Les Amuses gueules

Dans le cadre du festival du conte, qui se déroule du 23 mars au 1^{er} avril dans les communes de la CDA, Nieul-sur-Mer clôturera cette opération avec le spectacle : « L'improbable Rencontre », qui relate l'improbable chemin qui a conduit Nina et Noé vers les habitants de Nieul-sur-Mer et Saint-Xandre. Après avoir échangé, recueilli les témoignages, saisi ici une part de rêve, là une émotion, les conteurs sont repartis nourris de confidences. Au gré de l'inspiration, ils ont tissé ensemble le fil de l'imaginaire pour créer un spectacle. L'improbable Rencontre, c'est la leur, c'est la vôtre, c'est une rencontre pas comme les autres.... ♦

Rens. 05.46.37.40.10 - Entrée 3 € (gratuit - 18 ans)

www.amusegueules-conteurs.fr

sans réservation

Jeudi
1^{er} avril
20h30

Espace Michel Crépeau,
salle du phare
de Cordouan



Théâtre

« Molly des sables » de Fatima Gallaire par la compagnie Autour de Peter

Soutenue par la CDA, le Conseil Général et la Ville de Nieul-sur-Mer (aide technique) la pièce s'articule autour d'un texte pour une comédienne et 14 personnages. « ...Molly, une juive marocaine, épouse Braham, un musulman marocain travaillant en France. Après leur mariage au pays natal, elle le suit en France, par amour. On assiste à un moment de vie de cette femme. Dans la solitude de l'attente, émergent les souvenirs et les personnages... »

Mise en scène d'Arnaud Frémont, assisté de Céline Girardeau. Avec Cécile Holstein. ♦

Rens. 05.46.37.40.10 - Entrée 3 € (gratuit - 18 ans)

sans réservation

Vendredi
28 mai
20h30

Espace Michel Crépeau,
salle du phare
de Cordouan



12 Calendrier des manifestations



2^e trimestre 2010

Date	Horaires	Organisateur	Nature de la manifestation	Lieu	Rens. complémentaires
Judi 1^{er} Avril	20 h 30	Mairie	« L'improbable Rencontre » par Nina et Noé dans le cadre du Festival du Conte	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18ans) Pas de réservation
Dimanche 11 Avril	17h	Association TITTIT	Spectacle musical « Autour du monde » Création et direction Maud Gadrat	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Prix des places : 6 € Adulte 3 € enfant moins de 12 ans et demandeurs d'emploi Réservation : 06.03.15.21.84
Sam. 17 avril	20 h 30	Mairie	Théâtre « Chantier Naval » par la Compagnie Toujours à l'horizon	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18ans) Pas de réservation
Dim. 18 avril	17 h				
Dimanche 25 avril	9 h 30	Mairie	« Parcours du Cœur »	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Ouvert à Tous 5/10 km et 15 km
Vendredi 30 avril	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence « Les Hiéroglyphes révèlent-ils l'Égypte ? »	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée Libre
Dimanche 2 mai	10 h à 17 h 30	Comité des Fêtes	« Troc de plantes + Marché Fermier »	À définir	Réservation : 06.78.00.38.66
Dimanche 2 mai	14 h	Pétanque Nieulaise	Réserver Licenciés « Concours officiel DOU »	Parc municipal	10 € par équipe
Mardi 4 mai	20 h 30	Mairie	« Vitamine Jazz Band » Dans le cadre du festival « New Aunis New Orléans »	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans) Pas de réservation
Samedi 8 mai	À définir	Anciens Combattants	« Victoire de 1945 »	Monuments aux Morts	
Dim. 9 Mai	6 h à 19 h	ASM	« Vide Greniers »	Parc Municipal	
Du Lun. 17 au Ven. 21 mai	Horaires mairie	Arts et Lumières	« Exposition des travaux d'arts et lumières »	Hall de la Mairie	Entrée Libre
Dimanche 23 mai	10 h à 19 h	Les Cols Verts Rochelais	« Festival de Musique » Rassemblement de fanfares	Parc Municipal	Restauration sur place Rens. : 06.13.51.34.31
Vendredi 28 mai	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence « Les rayons et sursauts gamma »	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Entrée Libre
Vendredi 28 mai	20 h 30	Mairie	« Molly des sables » de Fatima Gallaire par la cie Autour de Peter	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans) Pas de réservation
Ven. 4 Juin	20 h 30	Tambours d'Aurore	Théâtre - Spectacle « Au bout du fil »	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Réservation : 06.65.27.73.07 Prix des places : 7 et 5 €
Sam. 5 Juin					
Dim. 6 Juin					
Dim. 6 Juin	8 h à 19 h	ASM	« Tournoi Jeunes »	Stade de Football	
Dim. 6 Juin	10 h à 12 h	Vélo Club	Journée Nationale du Vélo « Tous à Vélo »	Espace Michel Crépeau	Rendez-vous directement sur place
Mercredi 9 Juin	14 h	Pétanque Nieulaise	Réserve licenciés 55 ans et + « Concours Officiel DOU F4 »	Parc municipal	10 € par équipe
Sam. 19 Juin	17 h	Théâtre de Poche	« Spectacle Ateliers » Enfants – Adultes	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée Libre
Dim. 6 Juin	20 h 30		Adolescents – Adultes		
Dim. 6 Juin	17 h		Adolescents – Adultes		
Du Lundi 21 au Ven. 25 Juin	Horaires mairie	Mairie	Exposition des travaux de l'atelier d'art plastique « Accueil de loisirs municipal »	Hall de la Mairie	Entrée Libre
Mercredi 23 Juin	14 h 30	Mairie	« Goûter – Contes » Pour enfants (4 - 10 ans)	Bibliothèque Municipale	Entrée Libre
Vendredi 25 Juin	A partir de 16 h 30	-	« Fête des 3 écoles »	Parc Municipal	
Vendredi 25 Juin	20h30	Ciel d'Aunis	Conférence « Actualités Astronautiques »	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	
Vendredi 25 Juin	21 h	Comité des fêtes	« Feu et bal de la Saint-Jean »	Parc Municipal	Rens. : 06.78.00.38.66

À découper et à conserver précieusement ✂